

Manager de l'assurance

RNCP5475 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	313m
Formacode(s)	41036, 32654
Code(s) ROME	C1104, C1106, C1107, C1108
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	08/02/2022

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCE · SIRET : 32006002300050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les « Manager de l'Assurance » occupent des fonctions de responsabilité agissant sur le développement de l'entreprise. Il possède les techniques assurantielles, juridiques et commerciales mais aussi les compétences digitales le rendant à même d'être acteur face aux évolutions comportementales, réglementaires et technologiques.

Souscription d'un risque industriel en cyber-risque

Souscription de la responsabilité civile des mandataires sociaux

Contestation d'une décision d'Incapacité Permanente Partielle (IPP)

Indemnisation d'un sinistre incendie

Conception des actions de formation

Supervision des délégations aux intermédiaires d'assurance

Management des moyens techniques utilisés dans la maîtrise de la sinistralité

Adaptation des procédures de gestion et de suivi du portefeuille d'assurances

Mise en place de nouvelles procédures d'indemnisation

Développement d'une stratégie avec un réseau social partenaire

Consolidation d'une stratégie marketing avec un système GRC

Consolidation des positions sur le marché

Conception d'une stratégie de communication.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de :

- Evaluer le risque proposé pour fixer les capitaux assurés dans le cadre éventuel d'une apériton d'un cyber risque
- Rédiger les garanties spécifiques en tant qu'apériteur pour gérer au mieux des intérêts de son entreprise d'assurance les sinistres de l'assuré.
- Conduire des investigations pour garantir la responsabilité civile des mandataires sociaux
- Examiner une décision de la CPAM pour juger de l'opportunité de contester le taux d'IPP fixé par la CPAM auprès du tribunal du contentieux de l'incapacité .
- Chercher la cause d'une anomalie pour en tirer d'éventuelles conséquences sur l'indemnisation prévue au contrat.
- Concevoir un plan de formation destiné aux intermédiaires d'assurance pour leur permettre de répondre aux exigences d'information et de conseil requis par la réglementation et l'Autorité de Contrôle Prudentielle et de

Régulation (ACPR).

- Orienter les services et les intermédiaires d'assurance habilités pour souscrire et indemniser selon les pouvoirs qui leur sont délégués.
- Apprécier la sinistralité prévisible pour maîtriser la rentabilité d'un portefeuille automobile.
- Adapter les procédures de gestion et de suivi du portefeuille pour faire face aux situations posées par la loi de consommation dite Loi Hamon prévoyant les modalités de résiliation après un an de souscription d'une assurance habitation ou automobile.
- Définir les modalités de maîtrise des coûts d'indemnisation d'un sinistre automobile par les garages agréés par l'entreprise d'assurances pour maîtriser la rentabilité du portefeuille.
- Tester l'apport des données apportées par un réseau social partenaire au déploiement d'un nouveau produit pour préparer la prospection d'une partie de la clientèle en portefeuille.
- Élaborer un système de procédures où tous les collaborateurs impliqués dans le développement du portefeuille d'assurances interviendront eux-mêmes sur le système Gestion de la Relation Client (GRC) pour obtenir les données nécessaires au développement Commercial .
- Proposer à sa direction des mesures de consolidation de la position de sa clientèle en portefeuille face à un nouvel entrant sur son marché pour maintenir sa position.
- Préparer un plan média pour publier les novations des offres nouvelles de l'entreprise en assurance automobile destinées à reprendre des parts de marché à la concurrence .

Blocs de compétences

RNCP5475BC01 — Manager la souscription des risques d'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Evaluer le risque proposé
pour

fixer les capitaux assurés dans le cadre éventuel d'une apéritition d'un cyber risque

Rédiger les

garanties spécifiques en tant qu'apéríteur pour gérer au mieux des intérêts de son entreprise d'assurance les sinistres de l'assuré.

Conduire des investigations pour garantir la responsabilité civile des mandataires sociaux

Modalités d'évaluation :

- Etude de Cas. Thème : l'assureur-apéríteur.
- Etude de cas. Thème : souscription d'une Garantie Responsabilité Civile.

Modalités de certification :

certificat mentionnant l'intitulé du bloc «Manager la souscription des risques d'entreprise » et portant la référence de la certification enregistrée au RNCP

RNCP5475BC02 — Manager l'indemnisation des garanties données souscrites pour les risques d'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Examiner une décision de la CPAM pour juger de l'opportunité de contester le taux d'IPP fixé par la CPAM auprès du tribunal du contentieux de l'incapacité .

Chercher la cause d'une anomalie pour en tirer d'éventuelles conséquences sur l'indemnisation prévue au contrat.

Modalités d'évaluation :

- Etude de cas. Thème:
- Contestation d'un taux d'Incapacité Permanente Partielle.
- Etude de cas. Thème : Garantie dommage.

Modalités de certification :

certificat mentionnant l'intitulé du bloc « Manager l'indemnisation des garanties données souscrites pour les risques d'entreprise»

et portant la référence de la certification enregistrée au RNCP.

RNCP5475BC03 — Manager les supports transversaux et techniques de la société d'assurance

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Concevoir un plan de formation destiné aux intermédiaires d'assurance pour leur permettre de répondre aux exigences d'information et de conseil requis par la réglementation et l'Autorité de Contrôle Prudentielle et de Régulation (ACPR).

Orienter les services et les intermédiaires d'assurance habilités pour souscrire et indemniser selon les pouvoirs qui leur sont délégués.

Apprécier la sinistralité prévisible pour maîtriser la rentabilité d'un portefeuille automobile.

Adapter les procédures de gestion et de suivi du portefeuille pour faire face aux situations posées par la loi de consommation dite Loi Hamon prévoyant les modalités de résiliation après un an de souscription une assurance habitation ou automobile.

Définir les modalités de maîtrise des coûts d'indemnisation d'un sinistre automobile par les garages agréés par l'entreprise d'assurances pour maîtriser la rentabilité du portefeuille.

Modalités d'évaluation :

- Etude de Cas : Rédaction d'un dispositif de formation et de conseil à délivrer aux intermédiaires d'assurance.
- Etude de Cas . Thème : politique de culture qualité dans l'exercice de la gestion des conflits.
- Epreuve écrite. Conception du cahier des charges d'un logiciel de souscription.
- Etude de cas. Thème :

oActions de fidélisation.

oSuiwi du portefeuille dans le contexte de la Loi Consommation dite loi Hamon.

Etude de cas . Thème: maîtrise des tarifs des garages agréés dans un contexte concurrentiel.

Modalités de certification :

certificat mentionnant l'intitulé du bloc « Manager les supports transversaux et techniques de la société d'assurances » et portant la référence de la certification enregistrée au RNCP.

RNCP5475BC04 — Manager le développement des portefeuilles d'assurances Descriptif :

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Tester l'apport des données apportées au déploiement d'un nouveau produit pour préparer la prospection d'une partie de la clientèle en portefeuille.

• Élaborer un système de procédures où tous les collaborateurs impliqués dans le développement du portefeuille d'assurance interviendront eux-mêmes sur le système GRC

pour obtenir les données nécessaires au développement Commercial .

- Proposer à sa direction des mesures de consolidation de la position de sa clientèle en portefeuille face à un nouvel entrant sur son marché pour maintenir sa position.

- Préparer un plan média pour publier les novations des offres nouvelles de l'entreprise en assurance automobile

destinées à reprendre des parts de marché à la concurrence .

Modalités d'évaluation :

- Etude de cas. Thème : Optimisation des données reçues d'un réseau social partenaire.
- Etude de cas. Thème : Elaboration d'un système de procédure d'utilisation du Système GRC.
- Production d'un rapport. Thème : actions à engager pour contrer un nouvel entrant sur le marché automobile.
- Rédaction d'une analyse de l'approche conceptuelle d'un plan média.

Modalités de certification :

certificat mentionnant l'intitulé du bloc « Manager le développement des portefeuilles d'assurances » et portant la référence de la certification enregistrée au RNCP.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le manager de l'assurance exerce ses fonctions au sein de sociétés d'assurances ou de réassurance, de mutuelles d'assurances, d'institutions de prévoyance, ou grandes structures de courtage et de conseil en maîtrise d'ouvrage (MOA).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles

1 / Au sein des sociétés d'assurances, fonctions :

- de souscripteur ou d'indemnisateur ;
- marketing et commerciales : Manager Grands comptes,Animateur Régional Epargne, Inspecteur Commercial, Multiline Account Specialist, Account Executive Manager, Manager Clientèle Professionnels et Entreprises, Manager entreprises, Conseiller Protection Sociale,

des fonctions spécifiques comme : Business Analyst,Manager Risques Opérationnels et Fraudes,Manager du Contrôle Interne et des Risques Coordinateur Réassurance Reinsurance and International account executive Expert Relation Assistance

2 / Au sein des grandes structures de courtage les fonctions :

Expert Risques Techniques, Expert Flottes Automobiles, Expert Dommages aux biens, Consultant Grands Comptes, Consultant Grandes Entreprises, Consultant Assurances Collectives: Coordinateur International, Chef de projet études et appels d'affaires, Responsable du marché Affinitaire.

3 / Au sein des structures de conseil en organisation les fonctions sont :

Consultant MOA,

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	3 274 €
Familles professionnelles (FAP)	QAX03 — Experts de l'assurance · tension 4/5 (Élevée) QEX01 — Managers en banque assurance · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 170
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	QAX03 — Experts de l'assurance QEX01 — Managers en banque assurance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

5 personnes : Le président de jury, directeur pédagogique ESA, 2 représentants des employeurs et 2 représentants des salariés.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Néant

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 08/02/2022

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36012

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
contact@esassurances.com
www.esassurances.com
Ecole supérieure d'Assurances

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5475/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	25
Taux d'achèvement	833 %
Période	02/2022 – 07/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	53
Montant total engagé	106 888 €
Coût moyen par dossier	2 017 €
Durée moyenne	452 h
Période	05/2020 – 01/2022
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.